

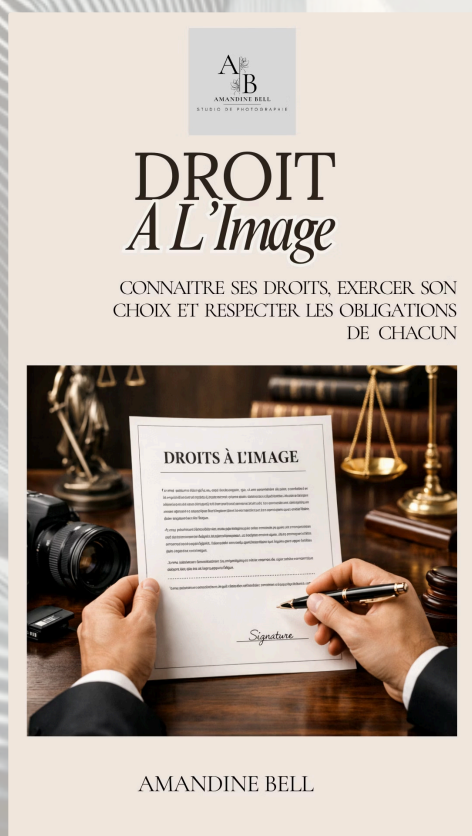


AMANDINE BELL
STUDIO DE PHOTOGRAPHIE

Le Droit à l'Image

Comprendre simplement les fondements de vos droits lors d'une séance photo.

 GUIDE CLIENT



Lors de la réservation d'une séance photo, vous entrez dans une collaboration artistique encadrée par des droits précis : le **droit à l'image** et le **droit d'auteur du photographe**. Ce guide a pour objectif de vous informer simplement sur vos droits, vos choix de diffusion, ainsi que les obligations respectives de chaque partie.


01

La Réserveation d'une Séance Photo

Une réservation de séance photo correspond à une **commande artistique privée**.

Cela implique que :

- Le photographe s'engage à réaliser la prestation convenue
- Le client s'engage à régler la prestation prévue
- Les images sont réalisées dans un cadre strictement défini

-  Une fois la séance confirmée, les images réalisées restent la **propriété intellectuelle du photographe**. Il s'agit d'un travail artistique commandé, et non d'un produit librement exploitable.

02

Droit à l'Image du Client

Chaque client dispose d'un **droit total sur son image**.

Cela signifie que vous pouvez :

- **Accepter ou refuser toute diffusion**
- **Demander le retrait d'images publiées**
Selon le cadre contractuel en vigueur.
- **Choisir la confidentialité totale**
De votre séance, sans aucune exception.

03

Confidentialité & Cadre Privé

Dans le cadre d'une prestation privée :

Aucune diffusion sans autorisation


Les images ne peuvent pas être partagées sans accord préalable.

Usage du photographe encadré

Impossible d'utiliser vos images pour sa communication sans accord écrit.

Archive professionnelle

Les fichiers doivent être conservés à des fins d'archivage uniquement.

-  Le respect de la vie privée du client est une **priorité absolue**.

04

Autorisation de Diffusion

Le photographe peut proposer une autorisation de diffusion, mais celle-ci est **facultative**, encadrée par écrit et limitée dans son usage.

Elle précise notamment :

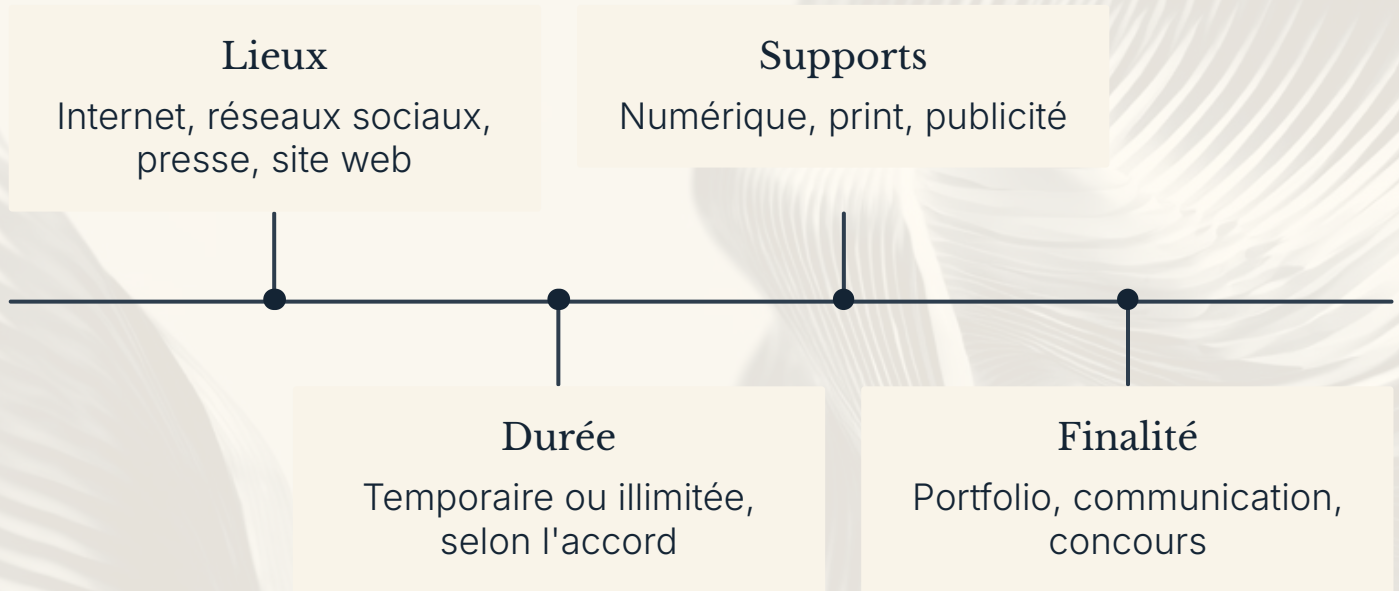
- **Les supports** : site, réseaux sociaux, portfolio...
- **La durée** d'utilisation
- **Le type d'images** concernées
- **Le contexte** de diffusion

-  Sans accord signé, **aucune image ne peut être publiée**.



Utilisation des Images : Cadre Clair

Chaque utilisation doit être définie précisément afin de garantir le respect de vos droits et de ceux du photographe.



⊗ Toute utilisation hors cadre est **interdite sans autorisation écrite**.

♥ En Résumé

01

Prestation artistique privée

Vous réservez une création unique encadrée par un contrat.

03

Vos images protégées

Elles ne sont jamais diffusées sans votre accord explicite.

02

Obligation du photographe

Il doit réaliser la séance prévue dans les conditions définies.

04

Auteur & diffusion encadrée

Le photographe reste auteur. Toute diffusion requiert une autorisation écrite.

✨ *Votre séance photo est une création unique, protégée par un cadre légal clair qui garantit à la fois votre intimité et la valeur artistique du travail réalisé.*